

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 74 (2002)

Heft: 2

Artikel: Les Cornes Morel à La Chaux-de-Fonds : un "village" de 294 logements sociaux

Autor: Curtat, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Cornes Morel à La Chaux-de-Fonds : un « village » de 294 logements sociaux

Voilà treize ans – mars 1989 – le lancement de cet ensemble-mammouth était applaudi sur tous les bancs. On parlait du projet de l'architecte Claude Schelling comme d'« une contribution à la réflexion sur le logement social (...) une étape importante dans l'histoire de l'architecture du logement ». Puis vint la crise...

Le départ de cette belle aventure se déroule dans La Chaux-de-Fonds d'avant-hier, à l'époque où la promesse d'une liaison rapide par le tunnel de la Vue des Alpes déchaîne les appétits de financiers qui achètent bon marché des maisons en ville et les vident selon la détestable pratique du « congé-vente ». A cette menace, une motion du Conseil général entend répondre en recommandant la mise en œuvre d'un grand projet de logement social. Les Cornes Morel naissent ici, traduction d'une volonté populaire affirmée mais un peu plus, comme toujours chez les Montagnons.

Une bonne idée

Cette « Esplanade » à naître vise donc à être un modèle et elle le sera par bien des points.

« Le projet intégrait une notion spécifique à La Chaux-de-Fonds » évoque Denis Clerc, architecte communal et, à ce titre, l'un des artisans de cet ensemble – où les « blocs » construits voilà plus de cent ans sont prolongés par des jardins au Sud, à la fois espace ouvert et jardin potager. L'architecte va distribuer espaces construits et « ouverts » en fonction de son expérience. Pour lui la convivialité est d'autant plus forte qu'elle naît de la volonté des habitants, non de la promiscuité imposée.

Par la qualité de son projet, Claude Schelling convainc non

seulement les membres du jury mais aussi les financiers. Cinq caisses de pensions, dont la puissante Prevhor(1) soutiennent sans faille cette construction :

« Le projet contenait quatre étapes » commente Denis Clerc « mais on décida très vite de faire d'un bloc les deux premières étapes. En fait le chantier s'enchaîna pratiquement sans rupture jusqu'à ce que ce groupe de près de 300 logements fut construit. »

Au moment où le projet déclenchait l'enthousiasme, personne ne pouvait imaginer les effets de la longue crise qui s'abattit sur le pays pendant les années nonante du siècle que nous venons de quitter.



« Le début de la location était normal mais la crise est venue brouiller tous les calculs. Des problèmes d'organisation, les difficultés rencontrées par les commerces installés sur place, ont terni l'image des Cornes Morel. Pour le qu'en-dira-t-on cet ensemble était vide, donc condamné » reprend notre correspondant.

Tout est plein

Ces difficultés de caractère général prenaient d'autant plus d'acuité que le projet était ambitieux, généreux, novateur. Comme toujours, les censeurs se muaient en autant de Zoïle pour déclarer à voix haute que cet insuccès leur donnait raison. Ils sont

moins bruyants aujourd'hui...

« A partir du 1er juillet 1998 » commente Michel Thiébaud, gérant technique de l'Esplanade « deux gérances de la ville ont repris l'ensemble du dispositif avec un bureau de location permanent sur place. Aujourd'hui nos 294 appartements sont occupés. Tout bien compté un millier de personnes trouvent ici un habitat adapté. »

La reconquête du plein usage des Cornes Morel aura pris trois années. En novembre 1999 on comptait encore des vides importants : plus d'un tiers des appartements inoccupés. Au fil des années écoulées, les travaux de finition ont été conduits à bonne fin. Progressivement les critiques se sont tariées et la réalité s'est imposée. La conception architecturale de l'ensemble « en tapis » avec de faibles hauteurs de construction, un étalement sur le site et une desserte de part et d'autres d'une voie piétonne s'est révélée particulièrement heureuse.

Le dispositif de services commerciaux mais aussi publics, entre autres les écoles infantine et primaire sont, aujourd'hui, bien adaptés aux besoins de l'agglomération qui a ses liaisons de bus avec la ville.

« Au plan social » commente Michel Thiébaud « le groupe des habitants répond à une mélange classique de situations. L'originalité ici tient surtout au travail du Comité des locataires qui organise à espace régulier des fêtes réunissant, en toute convivialité, une bonne part des habitants de ce « village » nouveau. Un succès qui efface mille critiques. Et c'est tant mieux.

Robert Curtat

(1) Fondation de prévoyance de l'industrie horlogère suisse, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds